
INITIATIVES DU FGI

Une boîte à outils pour aider les communautés établir les initiatives du FGI

- Initiatives de FGI nationales, Sous-Régionales, Régionales et de la Jeunesse -

Table des matières

Avant propos	3
Remerciements	4
Introduction	5
Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI)	5
INITIATIVES DU FGI	8
I. Quelles sont les initiatives du FGI?	8
II. Démarrage : comment mettre en place une initiative du FGI?	9
III. Les communautés respectives des NRI.....	10
IV. Principaux objectifs des NRI	10
V. Principes de base du FGI.....	11
1) L'ouverture et la Transparence	
2) Inclusive	
3) Bottom-Up	
4) Non-commercial	
5) Multipartite	
i. Organisation des équipes multisectorielles	
ii. Les principales tâches des équipes multipartites d'organisations	
iii. Le mandat des équipes multipartites d'organisations	
iv. Points de contact d'un NRI	
RAPPORTS	17
I. Directives NRI rapports annuels	18
1) Rapports sur le processus préparatoire	
2) Rapport(s) journalier(s) du forum	
3) Rapport sur les enregistrements du forum	
4) Rapports sur le budget	
5) Contact et sources d'informations principales du forum	
II. La Langue du Rapport et la date limite	23
1. Langue du Rapport	
2. Date limite pour soumettre un rapport	
LE RÉSEAU DES NRI	25
Comment devenir reconnu par le Secrétariat du FGI?	25
FOIRE AUX QUESTIONS (FAQs)	27
CONTACTER LES NRI FGI	31

Avant propos

Cette trousse à outils se base sur les contributions des initiatives existantes et émergentes du FGI et s'inspire de leurs suggestions pour l'information qui décrit les exigences de base d'une initiative de FGI afin d'être répertoriée sur le site web de FGI International. Elle propose également des suggestions à propos de structure organisationnelle.

La trousse à outils est un document consultatif et est le résultat de processus de la collaboration des NRI afin d'établir les exigences basiques, tel que le respect de principe de FGI.

Remerciements

Le Secrétariat du forum sur la Gouvernance de l'Internet a collaboré étroitement avec les initiatives de FGI au cours de l'année 2016¹, afin d'élaborer cette publication.

En particulier, la publication a bénéficié de l'appui du Groupe de travail(GT) des NRI², qui a été spécialement organisé à cet effet.

¹ Les initiatives de FGI existant en 2016: FGI de l'Argentine, FGI de l'Arménie, FGI de l'Australie, FGI de l'Autriche, FGI d'Azerbaïdjan, FGI du Bangladesh ,FGI de la Bélarusse, FGI du Bénin, FGI de la Bosnie-et - Herzégovine, FGI du Brésil, FGI du Canada , FGI du Tchad, GFI de la Colombie, FGI de la Croatie, FGI du Danemark, FGI de l'Équateur, FGI de La Finlande, FGI de la Géorgie, FGI de l'Allemagne, FGI du Ghana ,FGI de l'Indonésie, FGI de l'Italie, FGI du Japon, FGI du Kenya, FGI de Malte, FGI du Mexique, FGI de la Mozambique, FGI du Pays-Bas, FGI de la Nouvelle-Zélande, FGI du Nigéria ,FGI du Paraguay, FGI du Pérou, FGI de la Pologne, FGI du Portugal , FGI de la Russie, FGI de la Slovénie, FGI de l'Afrique du Sud , FGI de l'Espagne , FGI du Sri Lanka, de FGI, de la Suisse, FGI du Togo, FGI de la Trinité-et-Tobago, FGI de la Tunisie, FGI d'Ouganda, FGI du Royaume-Uni, FGI de l'Ukraine, FGI d'Uruguay, FGI des USA, FGI du Zimbabwe.

² Membres du Groupe de travail: M. Abdeldjalil Bachar Bong, M. Abdul Awal, M. Ali Hussain, Mme Carolina Aguerre, M. Daniel Macias, M. David Ng, M. Diego R. Canabarro, M. Dmitry Epstein Emilar, Mme Vushe Fotjon, M. Kosta, M. Giacomo Mazzone, M. Imran Ahmad Shah, M. Israël Rosas, Mme Jennifer Chung, Mme Judith Hellerstein, Mme Judy Okite, M. Julian Casasbuenas, Mme Laura Watkins, Mme Lianna Galstyan, Mme Lorena Jaume-Palasi, Mme Louise Marie Hurel, M. Luis Martinez, M. Maheeshwara Kirinidgoda, M. Makane Faye, Mme Marianne Sakalova, Mme Marilyn Cade, Mme Mary Uduma, M. Michael Oghia, M. Miguel Ignacio Estrada, M. Nigel Cassimire, Mme Noha Fathy, M. Norbert Komlan Glakpe, Mme , Mme Ritu Sharma, M. Shreedeeep Rayamajhi, Mme Sorina Teleanu, Mme Susan Chalmers, Mme Sylvia Cadena, M. Tracy Scie à métaux, Mme Yuliya Morenets, Mme Zeina Bou Harb. Le Secrétariat du FGI a servi comme éditeur en la personne de Mme Anja Gengo,Point Focal des NRI.

Introduction

Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI)

Le [Forum sur la Gouvernance l'Internet](#) (FGI) sert à réunir des personnes émanant de divers groupes d'intervenants et qui se placent sur le même pied d'égalité dans les discussions sur les questions relatives à l'Internet. Il est organisé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et administré par le Secrétariat du FGI, sous l'auspice de [Département des affaires économiques et sociales](#) (DAES), tandis que le format et l'ordre du jour sont élaborés par les membres du [groupe consultatif Multi acteurs \(MAG\) du FGI](#). Ces derniers sont nommés par le Secrétaire général des Nations Unies sur une base annuelle, et repose sur la contribution reçue d'une large communauté multipartite des intervenants durant la période d'ouverture, les consultations publiques.

Lors de l'assemblée annuelle de l'événement précédant le FGI, les participants discutent, échangent des informations et partagent les bonnes pratiques avec les autres. Le FGI contribue à faciliter une compréhension commune de façon à optimiser les possibilités d'Internet, et aborde les différents types de défis qui se présentent, de façon ascendante, multipartite, de manière ouverte, transparente et inclusive.

Chaque année, le FGI lance un appel à contributions, où l'ensemble de la communauté propose des thèmes qui exigent une discussion approfondie. Ce sont des contributions précieuses qui pourraient encore être examinées et regroupées, et l'ordre du jour final sera élaboré par le MAG afin de s'assurer qu'il reflète les besoins de la communauté multipartite.

Après que l'ordre du jour soit élaboré, la communauté continue le développement du programme de fond (par exemple, le développement du contenu pour différents types de sessions) pour l'assemblée annuelle.

Depuis sa première édition en 2006, le FGI mondial a inspiré le développement de nombreuses initiatives du FGI. Les initiatives [Nationales, sous régionales et régionales du FGI \(NRI\)](#) sont des événements qui sont organisés par la communauté à l'échelle [nationale, régionale et sous régionale](#), d'une manière ascendante.

Au cours des dernières années, un certain nombre [FGIs de la jeunesse \(yFGI\)](#) ont été établis par les jeunes membres de la communauté du FGI. Ces initiatives de FGI font partie d'un processus qui vise à poursuivre et amplifier des nouvelles voix.

Pour plus de renseignements sur les " initiatives " FGI " ou les "NRI" qui sont utilisées dans le présent document comme un terme qui signifie, FGI national, régional, sous régional et des initiatives de FGI de la jeunesse.

Les différentes initiatives de FGI peuvent organisées et coordonnées par les acteurs locaux afin qu'ils puissent participer au FGI mondial.

Cependant, leurs buts principaux sont de promouvoir le dialogue et la coopération multilatérale visant à résoudre les questions pertinentes pour les parties intéressées.

Le FGI regarde les initiatives NRI comme étant de collaboratrices précieuses dans la conduite d'un débat inclusif ouvert des multi acteurs sur les questions liées à l'Internet. L'engagement de tout un chacun est très important, puisque nous sommes tous responsables de la réussite de l'Internet et de son l'impact ; ainsi les initiatives de FGI jouent un rôle central.

La collaboration entre les initiatives de FGI permet aux participants de mieux comprendre les questions clef d'une manière significative lors de FGI mondial. Il est tout aussi important de noter que les initiatives du FGI reflètent également la nécessité d'une plus grande inclusion des acteurs. Par exemple, le développement des FGIs de la jeunesse a servi de plate-forme pour exprimer de nouvelles perspectives sur les débats et processus de la gouvernance de l'Internet à l'échelle nationale, régionale et internationale. Il est important de noter qu'il y a beaucoup de conférences multilatérales liées à la gouvernance de l'Internet qui ne font pas partie des initiatives de FGI.

Cependant, si une conférence multipartite veut être reconnue par le Secrétariat du FGI comme une Initiative de FGI, elle doit suivre un ensemble de principes de base, décrit plus en détail ci-dessous. En plus d'honorer ces principes, l'initiative FGI doit soumettre un rapport de l'événement au Secrétariat du FGI. Les conseils fournis dans cette trousse à outils, en dehors de ces exigences de base, ne sont que des suggestions et offerts par d'autres initiatives de FGI (NRI) en tant que bonne pratique.

Cette trousse à outils a été développée par la communauté via une discussion ouverte entre les participants sur une liste de diffusion dédiée et organisée par le Secrétariat du FGI.

Nous espérons que cette publication aidera les personnes à la recherche d'établir une Initiative de FGI, de mieux appréhender les étapes essentielles à ce dernier, comment s'engager avec celles existantes et quelle est la valeur de toutes les parties prenantes respectant les principes de base de FGI d'être ouvert et transparent, global, ascendant, multipartite, et non commercial dans notre Travail.

Secrétariat du FGI

INITIATIVES DU FGI

Au fil du temps, bon nombre des acteurs de par le monde se sont organisés en groupes multilatéraux pour discuter de questions liées à la gouvernance de l'Internet issus de leurs communautés respectives. De telles initiatives ont contribué à la formation du FGI au niveau national, sous régional, régional et FGIs de la jeunesse, à travers le monde. Toutes les initiatives du FGI, quel que soit leurs types de catégorisation doivent adhérer au préalable aux principes du FGI mondial, qui tire ses principes de [l'Agenda de Tunis](#).

Cette publication examine les principes et les moyens d'établir une initiative de FGI. Elle reflète également les exigences des initiatives à l'égard de leurs communautés respectives et du FGI.

I. Quelles sont les initiatives du FGI?

Les Initiatives du FGI sont des forums sur la gouvernance de l'Internet organisés pour refléter le besoin d'une communauté donnée. Les initiatives de FGI sont d'ordre :

- [Nationale](#) ;
- [Sous régionale](#) ;
- [Régionale](#) ;
- [FGIs de la jeunesse](#).

Si une initiative est organisée à l'échelle nationale dans un pays, il est alors classé comme un programme national de FGI.

Au cas où l'initiative est organisée pour répondre aux besoins d'une région particulière, alors qu'elle soit classée comme FGI sous régionale ou régionale, selon la taille de la zone géographique.

Les principaux critères d'identification d'une région sont géographiques, mais également, dans certains cas, le partage de la langue en commun et de la culture sont considérés.

Les FGI de la jeunesse sont des forums spécifiquement organisés en vue de discuter sur des questions pertinentes liées à l'Internet à travers le point de vue de la jeunesse.

II. Démarrage : comment mettre en place une initiative du FGI?

Au cas où il y a un intérêt dans une communauté pour discuter des questions relatives à l'Internet, il y a des procédures établies pour mettre en place une initiative FGI.

Les principales mesures pratiques incluent, mais ne sont pas limités à ce qui suit :

- Consultez votre communauté plus large et s'engager avec les différentes parties prenantes au sein de celle-ci ;
- Contactez le Secrétariat du FGI. Il peut fournir des conseils et du soutien au cours de votre processus de planification ;
- Assurez-vous qu'une équipe d'organisation de base multipartite est établie lorsque la composition de ses membres provient d'au moins trois différents groupes de parties prenantes, avec un objectif d'aller à l'inclusion de tous les groupes d'intervenants au fil du temps (société civile, gouvernement, secteur privé, communauté technique) ;
- S'assurer que l'Initiative réalise des travaux en conformité avec les principes de bases du FGI afin d'être ouvert et transparent, global, regroupant divers acteurs, ascendant et non commerciale ;
- S'assurer que les décisions sont prises en étroite consultation avec les différentes parties prenantes et les membres de la communauté ;
- Envoyer des mises à jour régulières et de rapport final au Secrétariat du FGI qui permettront d'informer le réseau NRI et la plus large communauté FGI respective.

Ces éléments de la liste de vérification figurant sur les principes de base de FGI, la composition de l'organisation des équipes de base et sur les lignes directrices en matière de rapports, sont expliqués plus en détail ci-dessous.

III. Les communautés respectives des NRI

Au début de la procédure d'organisation, les initiatives du FGI sont encouragées à décrire le champ communautaire auquel elles agissent, principalement en termes de participation prévue à leur réunion(s), indiquant le pays ou groupements sous-régionaux, etc.

En principe, la loi sur les initiatives de FGI national prime dans un pays. En ce sens les FGI Sous régionaux et régionaux sont plus complexes.

Habituellement, ils sont développés autour d'une région géographique, ou dans certains cas, autour d'une langue et/ou culture.

Les FGI sous -régionaux sont encouragés à décrire, dans la mesure du possible, la région géographique au sein de laquelle ils agiront, en particulier à tous les pays et régions qu'ils visent à collaborer avec, ainsi que les critères d'engagement (par exemple, les valeurs culturelles partagées, l'emplacement géographique, la langue, etc.).

Les initiatives de FGI, quel que soit leur zone géographique, culturelle ou représentations décrites linguistiquement., devraient être ouvertes à tous les intervenants intéressés, ce qui signifie que tous les intervenants sont invités à assister et participer à la préparation des événements du FGI, ainsi qu'aux événements en question.

IV. Principaux objectifs des NRI

Les FGI devraient définir les principaux objectifs de leurs initiatives, ainsi que les principes clés qu'ils visent, dans le cadre de leur travail global.

En principe, les FGI devraient fournir les réponses pour justifier cette initiative et quel est la raison principale d'organiser les réunions annuelles des FGI dans leurs objectifs énoncés.

Les objectifs définis doivent être clairement visibles sur les sites/pages web et dans les rapports de l'initiative de FGI.

Bon nombre des initiatives de FGI, en tant que description de leurs objectifs, indiquent ce qui suit :

- Sensibiliser, renforcer les capacités et de promouvoir une meilleure compréhension des questions liées à la gouvernance de l'internet parmi les parties prenantes de leurs communautés respectives ;
- Faciliter les discussions multipartites et les échanges d'idées et d'opinions ;
- Chercher à favoriser la collaboration entre les parties prenantes auprès de leurs communautés respectives ; et
- Apporter les perspectives des communautés respectives à l'agenda global de FGI et refléter les points de vue du FGI à l'échelle mondiale dans l'événement des NRI, où et quand cela est approprié et nécessaire.

V. Principes de base du FGI

Les initiatives FGI devraient être organisées conformément aux cinq principes fondamentaux de FGI qui sont :

- 1) Ouvert et transparent,
- 2) Inclusive,
- 3) Ascendant
- 4) Multipartite
- 5) Non-commercial.

La section ci-dessous présente la description de chacun des cinq principes de FGI, dans le contexte de NRI;

1) L'ouverture et la Transparence

Les initiatives du FGI sont ouvertes à toutes les parties prenantes intéressées à contribuer à l'organisation des réunions. Il est de la responsabilité de l'équipe multipartite d'organisation de veiller à ce que toutes les parties prenantes intéressées, personnes et organisations, soient invitées à participer à l'Initiative du FGI.

Il est important que le travail de l'Initiative du FGI se déroule de façon transparente. Cela signifie qu'une plus large des communautés pertinentes, au-delà de l'équipe d'organisation, doivent être bien informées sur le plan du travail.

La meilleure façon d'informer la communauté est d'envoyer régulièrement des mises à jour d'une liste de diffusion ouverte, les poster sur le site officiel/page web et promouvoir à travers les comptes des réseaux sociaux et d'autres façons de mener une sensibilisation efficace du public efficace.

2) Inclusive

Le comité d'organisation d'une initiative de FGI a la responsabilité d'organiser la réunion et élaborer le programme global qui englobe les points de vue de la communauté dans son ensemble.

Organiser des cycles de consultations publiques sur le programme de la réunion de fond, sont de bonnes pratiques qui peuvent assurer l'inclusive.

En particulier, l'agenda du programme de la réunion doit aborder le point de vue de la communauté dans son ensemble.

Les équipes organisatrices de base doivent élaborer un plan sur la manière dont elles exécuteront les consultations ouvertes et publiques.

Habituellement, les initiatives lancent un appel public à contribution pour des sujets qui devraient être abordés lors de la réunion annuelle, ou elles proposent des sujets d'ordre du jour et l'appel à la consultation publique, les modifications éventuelles, et l'adoption finale de l'ordre du jour proposé.

De toute façon, les organisateurs ont la responsabilité de créer un moyen efficace de faire de la sensibilisation avec la communauté et obtenir des commentaires avant la décision finale, qui

devrait idéalement être fondées sur un consensus dans la mesure du possible, en tenant compte des ressources disponibles afin d'organiser l'événement.

Pour se conformer aux principes des bases du FGI, principalement le principe d'ouverture, de transparence et d'inclusion, les initiatives devraient mener une sensibilisation efficace à l'égard de leurs communautés respectives.

Les NRI devraient entreprendre des efforts visant à promouvoir l'appel à la participation et de motiver la communauté dans son ensemble à participer activement.

Pour informer la communauté et de mener des activités de sensibilisation, les mécanismes de soutien incluent l'instrument ci-dessous :

- Construire un site web ou une page web dédiée ;
- Créer une liste de diffusion et/ou d'une plate-forme Web ;
- Créer des comptes des réseaux sociaux dédiés et des hashtags officiels.

3) Bottom-Up

Le processus de prise de décision de l'initiative de FGI devrait être de bas en haut, où l'organisation substantielle des réunions annuelles devrait refléter les besoins de la communauté respective dans laquelle les NRI agissent.

C'est pourquoi les NRI sont encouragées à organiser des consultations publiques, afin de s'assurer que la communauté est consciente du travail de l'initiative, de confirmer l'importance de l'engagement, et d'encourager la participation dans la mesure du possible.

4) Non-commercial

Toutes les réunions annuelles de FGI sont des initiatives non commerciales (à but non lucratif). Les réunions annuelles des NRI ne sont pas organisées dans le but d'en tirer profit. Cela signifie que la participation à la réunion annuelle ainsi que le coût de participation pour toutes les parties prenantes pendant le processus préparatoire et les jours de réunion doivent être gratuits.

Cependant, cela ne signifie en aucune façon que les initiatives ne sont pas libres d'avoir des donateurs et sponsors qui soutiendront l'organisation de leurs réunions annuelles. En fait, les donateurs et sponsors fournissent la majeure partie du financement et des ressources nécessaires à l'organisation de la réunion annuelle de NRI(s).

5) Multipartite

Les initiatives du FGI doivent respecter les critères d'être multipartite dans son organisation. L'approche multipartite fait référence à la collaboration entre tous les groupes de parties prenantes sur un même pied d'égalité (secteur privé, société civile, Gouvernement et communauté technique), autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'un ensemble de principes, normes, règles, procédures de prise de décision, et des politiques liées à l'internet et programmes.

En outre, la composante multipartite est également très importante en ce qui concerne la réunion. En principe, les organisateurs doivent veiller à ce que les conférenciers et présentateurs de la session reflètent la diversité des parties prenantes, car cela ajoutera un tonus à la session en incluant des différents points de vue.

En cas de besoin, le Secrétariat est disponible pour aider à partager les informations et de bonnes pratiques sur les approches utilisées par d'autres NRI.

La nature de l'équipe d'organisation multipartite est expliquée dans la section suivante.

v. Organisation des équipes multisectorielles

Dans le cadre d'une initiative de FGI, "multipartite" signifie que les organisateurs de l'Initiative de FGI doivent maintenir une composition multipartite, où les membres proviennent initialement d'au moins trois groupes d'acteurs différents, dans le but d'éventuellement évoluer vers l'inclusion de toutes les parties prenantes.

Les initiatives sont libres de choisir le nom de leur équipe d'organisation de base. Habituellement, on parle des : comités d'organisation, comités directeurs, comités exécutifs, ou même Groupes consultatifs multi acteurs (MAGs nationaux et régionaux).

En outre, en plus de la nature multipartite des équipes organisatrices, la composition de membres doit également refléter la diversité régionale et du genre. La diversité régionale signifie principalement que la composition des membres de plusieurs villes/villages/ ou pays, en fonction de la structure environnementale de la communauté.

vi. Les principales tâches des équipes multipartites d'organisations

Parmi les tâches principales des équipes multipartites d'organisation figurent généralement les éléments suivants :

- Coordonner le processus préparatoire des réunions annuelles, en particulier en ce qui concerne la planification de l'agenda, l'ensemble de la logistique et des finances ;
- Initier et coordonner la sensibilisation envers la communauté au sens large, avec des objectifs d'informer la communauté sur l'existence de l'initiative, en sensibilisant sur l'importance des NRI et les moyens d'engagement.
- Rationaliser les activités de sensibilisation en vue de l'introduction de nouveaux acteurs dans le processus de l'initiative, soit en tant que membres ou en tant que partenaires/donateurs ;
- Explorer activement les possibilités des parrainages pour soutenir la tenue des réunions annuelles NRI.
- Proposer les thématiques de l'agenda du programme annuel de la réunion et les processus décisionnels majeurs, coordonner les consultations publiques, appel pour des contributions et classification appropriée des apports reçus ;
- Préparer un rapport annuel des réunions dans une et/ou des langue(s) nationale (s) officielle(s) des communautés respectives dans lesquelles les NRI agissent et s'assurer que le rapport est rendu public et présenter aux parties prenantes concernées, à la grande communauté, FGI mondial, et d'autres organisations, forums, et des processus au sein de L'écosystème mondial de la gouvernance de l'Internet ;
- Assurer la consultation des parties prenantes concernées sur toutes les questions importantes liées relatifs aux processus locaux et/ou régionaux de la gouvernance de l'Internet et que les commentaires reçus sont intégrés dans les processus de prise de décision des NRI ;
- Représenter l'initiative à tous les événements pertinents, notamment les FGI et les NRI.

vii. Le mandat des équipes multipartites d'organisations

Les initiatives sont libres de décider du mandat des équipes organisatrices. Pour être pleinement inclusif, il est recommandé que les équipes organisatrices établissent une approche ouverte et inclusive de l'engagement tout en respectant l'équilibre géographique, des parties prenantes et

de genre. Au fil du temps, cela peut conduire à des rotations ou il peut entraîner l'adhésion accrue aux équipes d'organisations.

viii. Points de contact d'un NRI

Dans le but d'avoir une communication efficace et continue entre les initiatives du FGI, d'autres NRI et FGI mondial, il est recommandé d'avoir un point de contact au sein de l'initiative qui assurera la liaison entre l'initiative et d'autres groupes pertinents, y compris le Secrétariat du FGI.

Dans la pratique jusqu'à présent, cela peut être une ou plusieurs personnes, le Secrétariat, président ou vice-président(s) de NRI, ou membre de l'équipe d'organisation, en fonction de la décision finale de l'équipe d'organisation de base.

Le Secrétariat du FGI conserve la liste de toutes ses personnes de contact, leur conférant un terme technique d'un coordinateur, qui est un terme fonctionnel utilisé dans le processus de planification de la collaboration du NRI.

Il n'est pas destiné à remplacer les termes officiels ou des nominations internes des NRI pour leurs propres fins opérationnelles.

Comme souligné ci-dessus, les coordonnateurs des NRI agissent en tant que liaisons entre le FGI mondial, le Réseau NRI et leurs initiatives.

Cela signifie que toutes les mises à jour concernant les NRI individuelles sont régulièrement envoyées par le Coordonnateur au Secrétariat et aux NRI. En outre, le Secrétariat communique avec les NRI par l'entremise de leurs coordonnateurs, qui sont les responsables pour transmettre les messages à leur communauté.

Après avoir été établi, les initiatives sont invitées à désigner parmi les membres de l'équipe organisatrice qui seront affectées à ce rôle et d'informer le Secrétariat du FGI afin de mettre à jour la base de données de tous les contacts coordinateurs NRI.

RAPPORTS

Tous les organisateurs d'initiatives FGI sont responsables de leurs communautés respectives. Il est de la responsabilité des équipes organisatrices des multiples parties prenantes de faire un rapport précis des événements annuels auprès de leurs communautés respectives, le but principal étant d'informer le plus largement possible les communautés NRI.

Parmi les obligations pour figurer sur le site Web de l'FGI, l'une des exigences du Secrétariat FGI est que les organisateurs soumettent leurs rapports annuels et ce dans des temps opportuns afin qu'ils puissent être distribuables à la communauté FGI le plus largement possible.

Cette section explicite ce que l'on attend en retour sur la forme et les contenus des rapports annuels définitifs. L'objectif principal étant d'avoir au final un rapport expliquant l'ensemble des travaux des différents comités d'organisation : la retransmission des informations nécessaires par rapport aux questions abordées, le taux de participation à l'événement et fournir certaines informations qui doivent être cohérentes dans tous les NRI. Il est utile de noter que la première partie de ces exigences de déclaration repose sur les discussions permanentes entre les NRI, parfois sur plusieurs années.

Les initiatives FGI sont indépendantes des rapports des réunions annuelles. Cependant, chaque rapport doit contenir des éléments essentiels, nécessaires pour être publié sur le site Web du FGI.

Les éléments essentiels sont les suivants :

- les informations détaillées sur la réunion annuelle : date exacte et le lieu où la réunion est organisée. Indiquer le thème général, s'il y en a un ;
 - Informations sur l'hôte de la réunion ;
 - Informations sur l'équipe d'organisation multi-parties prenantes ;
 - Une réflexion sur les documents et informations pour les réunions préparatoires ;
 - Description de la façon dont le processus préparatoire a été menée conformément aux principes du FGI ;

- Agenda complet de la réunion, avec la liste des conférenciers / présentateurs ;
- Vue d'ensemble des principaux points soulevés à chacune des sessions ;
- Les statistiques de fréquentation de la réunion : nombre total de participants en ligne et sur place, avec des informations sur les groupes de parties prenantes, les pays / régions (si possible) et le sexe ;
- Informations sur le budget de la réunion, et ;
- les coordonnées de l'initiative.

Compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, le but de la section suivante sur les lignes directrices des rapports est de conseiller les NRI sur certains des moyens les plus efficaces pour informer largement la communauté FGI sur les travaux menés au cours du processus préparatoire de la réunion annuelle des NRI, ainsi que sur les diverses activités durant la/les journée(s) de l'événement et les résultats obtenus.

I. Directives NRI rapports annuels

Il est conseillé que le rapport se compose d'un segment d'introduction et, de documents de fonds. La première page du rapport doit avoir un titre qui énoncera le nom complet de l'initiative suivie par un acronyme, le cas échéant [par exemple, du Sud-Est européen Dialogue sur la gouvernance d'Internet : SEEDIG). Sous le nom, il faut indiquer la numérotation de l'assemblée annuelle pour l'année donnée (par exemple, le deuxième FGI national de la Colombie), année et date (s) de la réunion, et l'adresse de lieu de réunion (par exemple le nom du centre de conférences, nom l'université etc.).

Le rapport peut commencer par un résumé du contenu et une section d'introduction.

Dans l'introduction reprenez une brève description de l'histoire de l'initiative, l'année, par qui l'initiative a été créée et le nombre de réunions annuelles organisées. Il est recommandé de

reparler dans le rapport annuel des principaux objectifs et les principes clés opérationnels de l'initiative.

Enfin, cette partie peut se terminer en décrivant la composition des équipes d'organisation pluripartite, avec la liste de leurs membres respectifs pour notamment la réunion de conclusion.

Les détails des membres de l'équipe organisatrice doit comprendre : le nom complet, l'affiliation au sein de leurs organisations et groupes de parties prenantes.

Après cela, le rapport pourrait donner un aperçu des principaux faits saillants du processus préparatoire pour l'organisation de la réunion annuelle.

Un site web et une adresse e-mail de contact doivent conclure la section d'introduction.

1) Rapports sur le processus préparatoire

Le rapport devrait indiquer les faits saillants majeurs du processus préparatoire pour organiser la réunion de l'année. Une chronologie du processus organisationnel pourrait être indiquée au début de cette section.

Il est recommandé d'élaborer ce qui suit :

- Nombre de réunions organisées par les principales équipes organisatrices et quels sujets et thèmes ont été discutés ?
- Comment la sensibilisation a-t-elle été menée auprès de l'ensemble de la communauté afin de recueillir des contributions pour l'élaboration du programme du forum ?

La première section (point 1) fournira un rapport du nombre de réunions formelles organisées avec les différents groupes d'intervenants. La deuxième section (point 2) en particulier est très importante, car elle doit expliquer comment l'initiative a élaboré un programme de réunion incluant pleinement les besoins exprimés par la large communauté. Comme expliqué précédemment, les consultations publiques sont généralement menées par les équipes organisatrices multipartites via le site Web de l'initiative, les listes de diffusion officielles et les comptes de réseaux sociaux.

Il est recommandé de fournir un résumé reflétant l'objet des consultations publiques, des résultats attendus, de la méthodologie appliquée, des résultats obtenus et des façons dont les résultats ont été utilisés et / ou appliqués plus tard.

2) Rapport(s) journalier(s) du forum

En ce qui concerne le rapport sur l'événement du forum annuel, il devrait fournir un programme complet du forum, reflétant le calendrier de travail, les noms et les types de sessions, ainsi que des informations détaillées sur le(s) présentateur(s) (noms complets et affiliations).

La section suivante peut comporter des sous-sections reflétant un bref rapport de synthèse sur chacune des sessions (soumis à la fin de chaque session au comité organisateur) et indiquant quel était l'objectif de la discussion et les résultats finaux. Les sous-sections doivent suivre le format qui consiste à indiquer au début les noms des présentateurs de la session, leur(s) affiliation(s) et le(s) pays dans lesquels les institutions qu'ils représentent sont basées.

Ces brefs résumés fourniront le concept de la discussion et les principaux points clés soulevés.

Beaucoup de NRI nomment des rapporteurs de session, pour aider à capturer les messages clés et contribuer à l'élaboration du rapport final. Cela peut être un moyen très utile pour élargir l'inclusion des membres de la communauté de l'OT.

Certaines des initiatives ont adopté les pratiques de production de messages concrets de chacune des sessions, qui sont devenues une partie intégrante du rapport.

D'autres préfèrent indiquer les principaux points clés que chacun des orateurs a soulevés.

Certaines initiatives fournissent une courte réflexion sur l'activité de chaque session sur les comptes de réseaux sociaux, selon les enregistrements obtenus à partir des hashtags officiels de chaque session.

Dans le cas où un type d'apport documenté a été partagé au cours des présentations, il est recommandé de les refléter et de joindre la version complète en tant qu'annexes au rapport.

Chacun des rapports de synthèse des sessions peut être pris en charge par les interventions directes provenant des participants sur place et en ligne, tout en intervenant à partir du plateau, sous forme de citation ou de bref résumé, en cas de pertinence.

Dans la mesure du possible, les photos officielles de(s)forum(s) annuel(s), ou même des sessions principales et des ateliers individuels, devraient également figurer dans le rapport.

3) Rapport sur les enregistrements du forum

La section sur les enregistrements du forum doit fournir les informations sur les éléments suivants :

Le nombre total de participants présents sur le site et en ligne, avec une répartition par groupe de parties prenantes. Pour avoir des informations précises à ce sujet, il est recommandé d'avoir des enregistrements officiels en fonction du nombre total de badges distribués aux participants inscrits.

Les NRI sont encouragés à fournir des informations sur la démographie et les caractéristiques géographiques de la participation afin de permettre l'évaluation des zones sous-représentées. Cela aidera à illustrer s'il existe une répartition égale des participants selon les régions et les pays, ou une concentration significative de participants provenant d'une région / ville particulière.

Une ventilation par genre de tous les participants inscrits sur place et en ligne (c'est-à-dire les participants à distance) devrait être incluse. Il est important que les initiatives soient sensibles au genre lors de la collecte de ces données.

Les enregistrements ci-dessus décrits devraient être illustrés à l'aide de texte mais également supportés par des représentations graphiques si possible.

Le rapport devrait se terminer en fournissant un résumé des appréciations du participant sur le programme ainsi que d'autres informations pertinentes. Certains NRI utilisent des formulaires de commentaires de session, d'autres le font virtuellement et sur site sous forme d'inventaires de réunion, tandis que d'autres comptent sur un sondage en ligne. D'autres encore lancent le processus de planification pour l'édition de la prochaine année avec une session qui traite des « leçons apprises » de l'organisation de l'année précédente.

Selon les façons dont les commentaires ont été recueillis, les initiatives peuvent les illustrer de différentes façons, par exemple, en fournissant un résumé de tous les commentaires reçus et en

citant directement les plus pertinents, des déclarations représentatives de ce qui a été discuté, les questions / défis posés, les solutions offertes, etc.

4) Rapports sur le budget

Le rapport devrait expliquer brièvement comment l'initiative est financée, énumérer les sponsors et reconnaître le soutien en nature de certains sponsors (par exemple, offrir un espace de réunion gratuitement).

Un aperçu du budget de l'événement particulier auquel le comité organisateur fait le rapport devrait être fourni dans un tableau. Les postes budgétaires avec les coûts estimés et réels devraient également y être indiqués.

En outre, les informations d'identification connexes des principaux sponsors et des organismes de soutien devraient également être fournies.

5) Contact et sources d'informations principales du forum

Une section détaillant les principaux détails de contact et sources d'information sur le forum devrait être fournie, notamment :

- Le site officiel / page web de l'initiative ;
- L'adresse électronique officielle de l'initiative ;
- La liste de diffusion officielle et / ou détails du site ouvert, et
- Les informations officielles du(es) compte(s) de réseaux sociaux avec les détails #hashtag(s) officiels

Une section contenant des ressources liées à la réunion annuelle de l'initiative devrait être fournie, avec les informations suivantes :

- Un lien vers le rapport sur le site internet de l'initiative ainsi que sur le site Web du FGI ;
- Des liens vers l'emplacement en ligne de toutes les transcriptions de session, les enregistrements vidéo et les photos, ainsi que ;
- Le lien vers le programme du forum.

II. La Langue du Rapport et la date limite

1) Langue du Rapport

En ce qui concerne la langue du Rapport, les initiatives du FGI rendent compte dans l'une des langues officielles de leurs communautés respectives.

Cependant, lors de communiquer avec le FGI mondial sur le travail global sous forme de rapport officiel, La pratique établie est de soumettre le rapport au secrétariat du FGI en Anglais, en tant que l'objectif principale que la communauté FGI soit capable de comprendre le contenu.

2) Date limite pour soumettre un rapport

Il est recommandé de publier la version finale du rapport dans les douze (12) semaines à compter du jour où la réunion s'est terminée et, si possible, avant la réunion mondiale du FGI, afin que les initiatives puissent distribuer des informations à une communauté plus large. La première version préliminaire du rapport devrait être disponible au public pour consultation et discussion pour un maximum de deux (2) semaines, où les commentaires reçus devraient ensuite être revus et incorporés avant de publier la version finale.

Une fois que le coordonnateur du NRI soumettra le rapport, le Secrétariat du FGI passera en revue la soumission. Si ç'est conforme aux principes fondamentaux du FGI, le Secrétariat du FGI finalisera le processus de reconnaissance de l'initiative comme l'une des initiatives officielles du

FGI et l'inclura avec les autres initiatives nationales et régionales reconnues en l'énumérant sur le site Web du FGI et en publiant le rapport.

Remarque : Pour rester listé sur le site Web du FGI, les initiatives sont tenues de soumettre leurs mises à jour régulières tout au long de l'année, et soumettre leur rapport après leur réunion (s) annuelle (s). Cependant, pas tous les NRI n'organiseront des événements annuels et ceci pour diverses raisons.

Tant que l'équipe multipartite organisatrice existe et la communauté exprime son besoin de discuter de la gouvernance de l'Internet dans un forum multipartite unique, le Secrétariat du FGI tiendra les initiatives listées.

LE RÉSEAU DES NRI

Les initiatives du FGI, officiellement reconnues par le Secrétariat du FGI, figurent sur une page dédiée sur le site FGI. Si une partie est intéressée à s'engager dans une initiative particulière, le site Web du FGI est le premier endroit à examiner et vérifier s'il existe une initiative pertinente.

Au niveau mondial, les NRI organisent des réunions virtuelles (bi) mensuelles régulières pour coordonner leurs activités. Généralement Les NRI organisent aussi des rassemblements en face à face durant les plus grandes réunions liées à la gouvernance de l'Internet (telles que le FGI mondial, les consultations ouvertes du FGI, réunion du MAG et les réunions régionales du FGI).

Chaque année, les NRI collaborent pour organiser, durant le FGI global annuel, une séance dédiée à la discussion des sujets substantiels selon les différentes perspectives mondiales.

Les informations pertinentes sont régulièrement distribuées dans la [liste de diffusion des NRI](#) et publiées sur le Site [Web FGI / NRI](#).

Comment devenir reconnu par le Secrétariat du FGI?

Toutes les initiatives du FGI qui respectent les mêmes principes du FGI et qui sont organisées conformément aux procédures du FGI, comme expliqué dans ce référentiel, figurent sur le site Web du FGI.

Une fois que les parties prenantes décident d'organiser une initiative FGI, les informations suivantes doivent être envoyées au point focal du Secrétariat du l'FGI pour les NRI :

- Nom complet de l'initiative ;
- Détails concernant la composition de l'équipe d'organisation principale : noms complets, affiliations et groupe de membres des parties prenantes. Comme expliqué, l'équipe d'organisation doit être composée de membres représentant trois groupes de parties différents, au minimum ;

- Site web / page internet dédié ;
- Coordonnées du (des) coordonnateur (s) de l'initiative ;
- Une déclaration claire indiquant que les travaux préparatoires et la réunion elle-même seront organisés conformément aux principes du FGI : Ouverture et Transparence, Inclusif, Non commercial, Multipartite et Ascendant ;
- Détails sur l'événement, y compris les logistiques liées à la réalisation d'un appel public pour les intrants ;
- Après l'événement, les initiatives devront envoyer un rapport complet qui reflètera la substance et les logistiques organisationnelles des travaux préparatoires et le (s) jour (s) de réunion.

Le Secrétariat du FGI examinera toutes les informations soumises et si les conditions sont remplies, poursuivra le processus de reconnaissance de l'initiative.

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Initiatives Nationales, Régionales et Initiatives des Jeunes au sein du FGI (NRI)

1. Qui sont les NRI ?

Les NRI sont un acronyme qui signifie les Initiatives FGI nationales, sous régionales, régionales et le FGI des jeunes. Il s'agit des fora de gouvernance d'Internet organisés à l'échelle nationale dans différents pays, ou au niveau régional ou sous régional, en fonction de la taille de la zone géographique au cas le principal critère d'identification de la région est la géographie, mais aussi dans certains cas la langue et la culture.

2. Qu'est-ce que les NRI ont en commun et comment sont-ils organisés ?

Un objectif commun et partagé pour tous les NRI est le respect des valeurs fondamentales et les principes du FGI. Ils contribuent aux débats relatifs à la gouvernance de l'Internet, à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Les NRI sont des organes indépendants dans leur organisation. Cependant, ils s'entendent à respecter les principaux principes et modalités de travail du FGI. Par conséquent, les NRI sont ouverts et transparents, inclusifs, à but non lucratif, avec une participation multipartite pendant tout le processus organisationnel de la (des) réunion (s) annuelle (s), ainsi que pendant la (les) réunion (s) elle-même, et avec un processus décisionnel ascendant. Toutes les parties doivent être d'accord (consensus) et acceptent d'agir suivant les principes d'égalité, un aspect important du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI).

3. Où se trouvent les NRI ?

Les NRI se trouvent partout dans le monde, dans plus de 40 pays et 15 régions, sur quatre continents. Pour voir les emplacements géographiques de NRI, visitez le site web du FGI NRI.

4. Qui organise la (les) réunion (s) de NRI ?

Les NRI sont organisées par la communauté et travaille en faveur de celle-ci.

En interne, le facteur organisationnel le plus important des Initiatives Nationales et Régionales du FGI est l'existence d'une équipe organisatrice multipartite. Il est exigé fortement des NRI d'avoir des représentants au moins dans trois groupes multipartites différents, avec l'intention d'évoluer vers l'inclusion de toutes les parties prenantes. En plus, il existe également un contact désigné qui assume le rôle de liaison entre les NRI, la communauté Internet, le Secrétariat du FGI et le réseau des NRI. Elles doivent avoir un site web, une adresse courriel et des comptes sur les réseaux sociaux fonctionnels pour une bonne communication en direction des communautés respectives des NRI, mais aussi vers l'ensemble des communautés FGI. Le « coordinateur » assure également la responsabilité de veiller à ce que le NRI soient en phase avec les exigences de base pour figurer sur le site Web FGI des NRI, coordonne l'envoi des rapports et participe aux conférences en ligne du réseau des NRI.

5. Quels sont les NRI « En Formation » ?

Plusieurs pays s'activent pour lancer leur première FGI. Par conséquent, le secrétariat du Forum sur la Gouvernance de l'Internet encourage la participation au réseau des NRI, reconnaît et encourage les initiatives en "formation" et les répertorie sur son site web. Ces initiatives s'organisent en interne mais n'ont pas encore respecté les critères d'organisation de leurs réunions annuelles de FGI.

6. Que font les NRI ?

Les NRI rassemblent leur communauté pour entreprendre des consultations ouvertes et faire des réunions FGI annuelles pour discuter des problèmes clés de gouvernance internet qui préoccupent au niveau local et régional.

À l'aide d'un processus de consultation ascendante, les NRI s'efforcent d'inclure toutes les parties prenantes (gouvernements, Société civile, secteur privé, communauté technique), pour travailler ensemble sur les questions relatives à la Internet, tous agissant sur un même pied d'égalité.

Compte tenu de toutes les contributions reçues de leurs communautés respectives, les NRI développent des programmes complets qui reflètent les besoins de la communauté et la logistique pour organiser les grands événement(s) annuel (s), où différents groupes de parties

prenantes se rassembleront et discuteront sur des questions qui leur sont plus prioritaire. Certains recommandent des messages ou des sorties pour des solutions potentielles et les prochaines étapes vers les améliorations sur les domaines liés à la gouvernance de l'Internet.

7. Mon pays n'a pas de NRI : comment puis-je organiser une initiative FGI ?

Pour organiser l'initiative FGI, la première étape serait de contacter le Secrétariat du FGI et de consulter le guide. Le point focal du Secrétariat pour les NRI vous aidera davantage en vous expliquant comment commencer. Avec des détails sur les principaux critères et procédures à suivre, en fournissant également des éléments concrets sur des exemples des NRI les plus expérimentés et des conseils sur la façon d'améliorer et d'accélérer processus d'organisation. Il est important de rassembler le groupe de personnes intéressées qui proviennent d'au moins trois différents groupes des parties prenantes, pour que le processus soit amorcé.

8. Existe-t-il d'autres façons d'être engagés avec les NRI, sauf d'en organiser un ?

Absolument. Au niveau mondial, les NRI se déroulent régulièrement et sont ouverts à tous, des réunions virtuelles ((bi) mensuellement) pour la coordination de leur travail conjoint s'activent. Les NRI organisent également leurs rassemblements ouverts, et de face à face à l'une des plus grands réunions d'Internet liées à la gouvernance. Chaque année, les NRI organisent des séances de discussion spécifiées lors de la réunion annuelle du FGI, en discutant des questions de fond issues de différentes perspectives mondiales. Ils contribuent régulièrement au travail d'intersessions du FGI. Pour vous tenir au courant des activités de travail les plus récentes de NRI, abonnez-vous aux main liste de NRI Liste de diffusion, où toutes les informations pertinentes sont partagées.

Toutes les activités des NRI sont ouvertes à tous.

9. Comment les initiatives du FGI sont reconnues par le Secrétariat du FGI et figurent sur le site Internet du FGI ?

Pour qu'une initiative FGI soit reconnue par le Secrétariat du FGI et figurant sur le site Web du FGI, une déclaration

Décrivant les informations essentielles suivantes doit être soumise au Secrétariat du FGI :

- Nom complet de l'initiative ;
- Détails concernant la composition de l'équipe d'organisation principale : noms complets, affiliations et les membres des groupes des parties prenantes concernées.
- Site Web / site Web dédié ;
- Coordonnées du (des) coordonnateur (s) de l'initiative ;
- Une déclaration claire selon laquelle les travaux préparatoires et la réunion elle-même seront organisés en conformité aux principes du FGI : ouvert et transparent, inclusif, non commercial, Multipartite et ascendante ;
- Détails sur la réunion annuelle, y compris les logistiques organisationnelles ;
- Après l'événement, les initiatives devront envoyer un rapport complet qui reflètera la substance et la logistique organisationnelle des travaux préparatoires et le (s) jour-j (s) de la réunion.

CONTACTER LES NRI FGI

Le secrétariat du FGI conserve la liste de tous les NRI, sur un site Web dédié sur le FGI.

Le Secrétariat du FGI vous connectera à l'une des initiatives du FGI.

Site Web FGI:

<https://www.intgovforum.org/multilingual/>

Adresse électronique du Secrétariat d FGI :

Igf@unog.ch

Rejoignez la liste de diffusion NRI :

http://mail.intgovforum.org/mailman/listinfo/igfregionals_intgovforum.or